



E-mail: cioteam@unctad.org

Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10

Réf N°: AV/dd

Genève, le 3 octobre 2019

Cher Monsieur Diouf,

J'ai le plaisir de vous informer que lors de sa soixante-huitième réunion directive qui s'est tenue le 2 octobre 2019, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la demande de statut d'observateur de l'association, Action humaine pour le développement intégré au Sénégal auprès de la CNUCED et a accepté sa classification dans la catégorie générale conformément au paragraphe 12 a) de la décision 43 (VII) du Conseil. L'association, AHDIS pourra être représentée et participer aux réunions du Conseil du commerce et du développement et aux réunions publiques intergouvernementales de la CNUCED.

Votre organisation a été inscrite sur la liste de diffusion du Secrétariat et sur celle du Bureau des Nations Unies à Genève afin de recevoir toutes les communications relatives aux réunions du Conseil et la documentation générale.

Je souhaite d'ores et déjà vous assurer de la coopération continue entre la CNUCED et votre organisation sur les questions d'intérêt commun.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Arlette Verploegh  
Cheffe de la Communication et des relations extérieures  
Bureau du Secrétaire général de la CNUCED  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Monsieur Amacodou Diouf  
Président du Conseil  
Action humaine pour le développement intégré au Sénégal  
B.P. 21395  
Dakar - Ponty  
Sénégal